

Évolution positive des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent des évolutions positives ces derniers mois. Les impayés sont en légère baisse pour ce début d'année, alors que les demandes de délais voient leur niveau diminuer fortement.

À fin février, le taux d'impayés hors taxations pour non déclaration de l'ensemble des entreprises du secteur privé est en baisse de 0,11 point sur un an. L'amélioration résulte des entreprises de moins de 250 salariés alors que les taux des plus grandes entreprises sont en très légère hausse.

À fin janvier, les demandes de délais(*) pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse significative sur un an glissant (- 23,9 %). Cette diminution s'accroît par rapport aux mois précédents. Cependant, la baisse ralentit sur trois mois (- 8,4 %), ce qui présage d'un changement de rythme au cours de l'année.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais s'orientent à la baisse (- 11,0 % sur un an), confirmant ainsi le retournement de situation observé en fin d'année 2017.

Dans le détail, c'est surtout dans les entreprises de 10 à 19 salariés que la diminution est la plus marquée en nombre alors que les délais des grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) et des très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) sont divisés par deux.

(*) La méthodologie d'extraction des données sur les délais a légèrement été modifiée ce mois-ci. Cela n'a aucune influence sur l'évolution des tendances.

Chiffre clé

1 308

c'est le nombre d'abonnés à notre compte Twitter @Urssaf_IDF

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2017, elle a collecté 112 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin février 2018

Entreprises du secteur privé

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration - 0,11 pt (sur 12 mois glissants)

Évolution annuelle à fin janvier 2018

Entreprises - 10 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 23,9 %

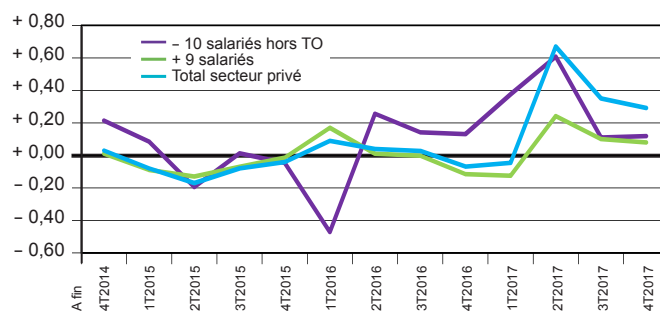
Entreprises + 9 salariés

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 11,0 %

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

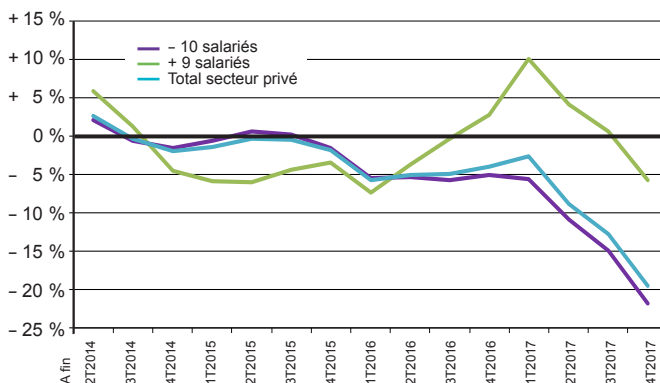
Source : Urssaf - Acoiss

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acoiss

Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



Source : Urssaf - Acoiss

Les DPAE en CDI continuent leur ascension

À fin décembre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 2,3 % sur un an. Cette progression est identique à celle du mois précédent après plusieurs mois de décélération. Elle découle de la croissance des CDI alors que celle des CDD de moins d'un mois s'établit à 1,2 %. Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE est en hausse significative (+ 2,6 %), et ce alors que la hausse des CDD de moins d'un mois est relativement modeste (+ 1,3 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 10,1 %). Cette croissance confirme la forte dynamique observée les mois précédents. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est même plus favorable (+ 11,4 %) et confirme ainsi la hausse de la mobilité professionnelle.

L'emploi progresse au 3^e trimestre 2017

Au 3^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,4 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Près de 17 800 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 93 400 salariés (+ 2,1 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (+ 1,8 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,3 % sur un an cumulé (+ 3,8 % pour le seul 3^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 3,2 %). La croissance de la masse salariale est très dynamique depuis début 2017, avec trois trimestres connaissant des hausses de plus de 3 %. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En effet, le SMPT francilien (salaire moyen par tête) augmente de 1,8 % sur un an pour s'établir à 3 302 €. Il croît plus rapidement au niveau national (+ 2,1 %).

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin décembre 2017

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 2,3 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 2,6 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 10,1 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) - 0,5 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 1,2 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 255 263

Évolution annuelle à fin septembre 2017

Effectifs salariés + 2,1 %

Salaire Moyen Par Tête + 1,8 %

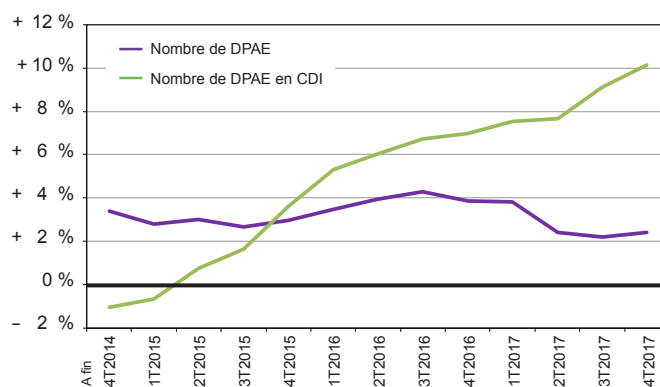
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 642 638

Évolution annuelle du 3^e trimestre 2017

Assiette salariale + 3,8 %

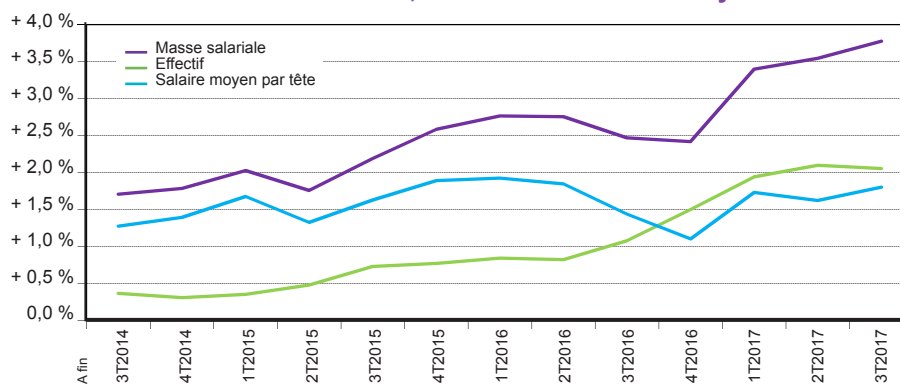
Source : Urssaf - Acooss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf - Acooss

Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 249 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.